



Discours de M. REVEAU, Maire

Conseil municipal
26 avril 2021

Ce Conseil municipal est inhabituel par son horaire et par son ordre du jour limité à quelques points.

Pour autant, il concerne des sujets structurants pour l'avenir de La Ferté-Bernard et de ses habitants.

D'abord, le recours à un **Assistant à maîtrise d'ouvrage** afin d'éclairer notre commune et celle de Cherré-Au pour la **création d'un syndicat de production et/ou de distribution en eau potable**.

L'approvisionnement en eau des habitants et des acteurs économiques est évidemment essentiel pour la qualité sanitaire et pour la sécurité de la ressource.

D'autant que la principale production est actuellement assurée par un équipement ancien.

Notre décision d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement d'un travail réalisé dans le cadre d'un **schéma directeur sur l'eau**.

Elle se poursuivra par des investissements lourds mais nécessaires sur nos moyens de production et/ou sur nos réseaux qui seront portés par ce syndicat intercommunal.

Ce sont ainsi plusieurs millions d'euros qui seront engagés.

Bien entendu, les élus travaillent sur ces questions afin de garantir les meilleures conditions de production et de distribution aux coûts les plus adaptés pour les usagers.

Ensuite, la protection du patrimoine et de l'identité de notre Cité avec un nouveau périmètre de **Site Patrimonial Remarquable**.

Le patrimoine ancien à La Ferté-Bernard est l'un de ses atouts majeurs et concourt évidemment à la qualité de vie des habitants mais aussi à l'attractivité de la principale porte d'entrée d'un territoire labellisé Art et Histoire.

Sa protection est donc déterminante. Elle doit, aussi, conduire à une meilleure compréhension de l'Histoire de notre Ville et de son évolution au fil des décennies.

Le travail qui va vous être présenté est le fruit d'études approfondies en lien notamment avec les services des Bâtiments de France et leur expertise.

Autres sujets clefs de ce soir pour l'avenir de la Ville :

- **D'abord, l'environnement** avec le renouvellement d'une convention pour une liaison douce très fréquentée des Fertoises et Fertois et qui enrichit l'offre de sentier de randonnée à proximité immédiate de la zone urbaine.
- **L'environnement encore** avec un projet d'implantation d'une **unité de méthanisation sur la zone industrielle de la Monge** ; projet qui développe un concept industriel en lien avec des entreprises de l'Agro-Alimentaire.
- **Ensuite, le logement** avec le programme de **reconstruction du Gaillon** auquel nous sommes très attachés car il intègre une dimension sociale forte de mixité.
 - Le logement est l'un des vecteurs de développement des services marchands et de préservation des services publics.
 - Le programme du Gaillon offre, en outre, la possibilité d'un vrai parcours en matière de logements pour des familles.

Enfin, la culture qui est indissociable d'une politique de développement d'une ville qui a un rôle évident de centralité comme La Ferté-Bernard.

C'est tout le sens du programme de l'Escal et de son maintien dans un quartier au plus près de la population.

Offrir au plus grand nombre l'accès à des pratiques culturelles comme le théâtre, la danse et la musique c'est aussi favoriser l'acquisition de valeurs et le respect des autres mais aussi parfois l'estime de soi au même titre que peut le procurer le sport.